Compte-rendu du Conseil du CREN du 17 mars 2022, 10h-13h

En visio depuis Zoom

Membres présents (19): Christophe MICHAUT, Omar ZANNA, Christine VIDAL-GOMEL, Fabrice PIROLLI, Aude BRETEGNIER, Fabien BACRO, Isabelle NOCUS, Valérie RENAULT, Isabelle AUDRAS, Inès ALBANDEA, Sébastien URBANSKI, Gilles GUIHARD, Cendrine MERCIER, Tanguy PHILIPPE, Charlotte CORRE DEZECOT, Camille HUMEAU, Céline JACOB, Johanne PALOMBA, Olivier VILLERET

Invités (2): Mohamed BERNOUSSI (directeur INSPE Nantes) et Evodie LIEVIN (IGE CREN)

Excusés (1): Edwige CHIROUTER

Procuration : Edwige CHIROUTER à Tanguy PHILIPPE

1. Examen des supports de poste MCF et PU

Présentation de la partie formation des fiches de poste

Mohammed Bernoussi – **5 postes** INSPE

Mohammed Bernoussi est invité par Christophe Michaut et Omar Zanna à présenter les supports de poste que l'INSPE souhaiterait rattacher au CREN.

Christophe Michaut rappelle la procédure interne votée lors du dernier conseil : les composantes proposent et rédigent la partie formation et le CUR rédige le volet recherche, et nomme deux rédacteurs par fiche.

Mohammed Bernoussi remercie la direction pour cette invitation et ce dialogue. Il rappelle le contexte de l'INSPE qui est une composante sur cinq sites. Par ailleurs, c'est une composante qui recrute également des enseignants du second degré et du premier degré, ce qui nécessite un interclassement avec les postes d'enseignant-chercheur (EC). L'Inspé propose de rattacher 5 postes d'EC.

Le premier poste est un poste de **PU** qui est une création de poste. C'est un poste que l'INSPE souhaiterait ouvrir de façon assez large et qui serait plutôt en renfort du Master « Encadrement éducatif ». L'intitulé (provisoire) est « **éducation**, **formation et politiques éducatives** ». Ce Master est installé sur le site de Nantes et la rédaction du volet formation sera confiée à la responsable du site de Nantes (Christine Choquet).

Le deuxième poste est celui de Christophe Declercq (MCF) qui a obtenu sa mutation pour une autre université. Il n'y a plus de titulaire pour assurer les enseignements en informatique et numérique. Le profil publié serait identique à celui de C. Declercq « MCF en Didactique de l'informatique et du Numérique ».

Le troisième poste est un poste de MCF qu'occupait Edwige Chirouter (désormais PU). Il y a un besoin sur deux sites, celui du Mans et de Laval. Les thématiques d'enseignement sont assez larges : valeurs de la république, laïcité, etc. L'intitulé serait « Philosophie de l'éducation ».

Le quatrième poste serait un poste de MCF ouvert et susceptible de correspondre aux compétences des formateurs-docteurs de l'Inspé. L'intitulé n'est pas arrêté à ce stade.

Le cinquième est un poste de **didactique en mathématique**, sur le support de Sylvain Doussot, désormais PU. Il serait en priorité flécher sur le site d'Angers qui manque d'EC en mathématiques.

La rédaction du volet formation des fiches est confiée aux responsables de site (Christine Choquet pour les postes 1, 3 et 4 ; Véronique Trassard pour le poste 2 ; Christophe Doré pour le poste 5)

Mohammed Bernoussi souhaiterait que ces postes soient classés en 70ème section et que le CREN reste le laboratoire de rattachement.

Tanguy Philippe interroge sur les départs à la retraite à venir, à savoir s'il y a des demandes de postes d'ATER qui complètent ces besoins qui vont arriver ? y'a-t-il une politique de postes d'ATER en complément de cette politique de révision des effectifs titulaires ?

Mohammed Bernoussi rappelle qu'il y a des demandes de postes d'ATER quand le poste est vacant. Tant qu'il n'y a pas d'arrêté de mutation et de départ en retraite, le poste n'est pas considéré comme vacant.

3 postes Département Sciences de l'Education Nantes Université

Sébastien Urbanski, directeur du département, présente les 3 propositions du département de Sciences de l'éducation qui ont été rédigées avec beaucoup d'avance sur le volet formation.

Il y a eu un pré-classement voté en conseil de département.

Le premier poste est intitulé « **Théorie de l'activité** », il est ouvert en sections 70 et 16. C'est un poste qui est sur le support de MCF de Christophe Michaut (passé PU). Le refléchage du poste a été acté et voté par le conseil.

Le second poste est une création, sur un potentiel support de MCF Lettres Modernes qui pourrait passer en Sciences de l'éducation, car les Sciences de l'éducation ont besoin en termes d'encadrement, notamment dans la perspective des nouvelles maquettes où il faut plus de MCF et donc un transfert d'un autre département vers les Sciences de l'éducation. Il se nomme « **Politiques de la jeunesse** ». Il se justifie par un souci de développement des débouchés professionnels.

Le troisième poste (susceptible d'être vacant) est un poste de « MCF en sociologie de l'éducation », suite au départ en retraite prévisible de Pascal Guibert en février 2023. En termes d'enseignement, ce sera le même profil.

<u>Isabelle Audras – 2 postes Le Mans Université</u>

Isabelle Audras, directrice du département de Didactique des Langues, présente les deux supports de poste au Mans : le premier, suite au départ de Philippe Teutsch, est un support de poste de MCF, le second est un support de poste laissé vacant suite au départ à la retraite de Jean-François Bourdet, un support PU, actuellement en discussion.

Elle indique en préambule qu'à ce stade, le volet formation et les intitulés ne sont pas arrêtés.

Sur le poste de Jean-François Bourdet, Christine Vidal Gomel rappelle le contexte : Jean-François Bourdet a formulé sa volonté de contribuer aux recherches du thème 2 et non plus du thème 1, ainsi que Pierre Salam.

Cette liberté de choix est selon elle légitime, mais cela va poser quelques difficultés, car au sein du thème 1, il y a 3 PU, dont Pascal Leroux et Serena Lopez qui ont peu de disponibilités pour assurer l'ensemble des fonctions des PU au-delà de l'encadrement doctoral. Christine Vidal Gomel deviendrait la seule PU à pouvoir s'investir, c'est pourquoi le rattachement du remplaçant de Jean-François Bourdet mérite débat. En ce qui concerne le poste de Philippe Teutsch, le master MEEF, *Mention Second degré Parcours Informatique (NSI)*, dont il est question est co-porté par l'INSPE et l'Université du Mans, sa caractéristique est de former essentiellement à distance des personnes qui vont travailler dans le champ de l'ingénierie de formation.

Isabelle Nocus rappelle qu'il n'y avait qu'un PU au sein du thème 2 avant l'arrivée de JF Bourdet; ils sont donc aussi en demande de poste pour renforcer ce thème.

Philippe Teutsch, qui faisait partie du Département informatique, est rattaché au Département didactique des langues depuis 2020. Il y a aussi de gros besoins au Département informatique comme le rappelle Valérie Renaut.

Discussion poste par poste et désignation de deux rédacteurs par fiche de poste

Rappel de la procédure : les rédacteurs seront les garants de la procédure et s'engagent à échanger avec les EC du ou des thèmes concernés. Le travail effectué sera acté au prochain CUR, prévu le 12 mai. Les fiches rédigées sur la partie recherche devront être adressées au plus tard le 2 mai à Christophe Michaut, Omar Zanna et Johanne Palomba.

Rédacteurs des postes de l'INSPE :

- 1. **PU** « éducation, formation et politiques éducatives ». Comme il n'y a pas de support de poste antérieur, le thème de rattachement est à déterminer. Un certain déséquilibre numérique entre les thèmes, pointé par le rapport HCERES, pourrait aider à décider. C'est pourquoi un profil recherche inter-thèmes est envisagé (thème 3 pour la dimension politiques éducatives+ thème 5 pour les dimensions éducation et formation)? Les co-rédacteurs de la fiche de poste appartiennent donc à ces 2 thèmes: *Christophe Michaut* se propose pour le thème 3, *Tanguy Philippe* pour le thème 5.
- 2. MCF « didactique de l'informatique numérique » (intitulé peut-être à revoir) Christophe Declercq était auparavant rattaché au thème 5 mais n'y a pas totalement trouvé sa place, et est passé dans le thème 1. Quel choix faire par rapport au thème de rattachement du poste : thème 1, thème 5 ou les deux ? Laisser le choix ouvert à la personne recrutée de trouver sa place dans l'un ou l'autre thème ? Flécher plutôt thème 1 afin de concilier enseignement et recherche, ce qui permettrait au master IFUNO de trouver une place plus ancrée ? Avec les nouveaux programmes, l'intérêt de l'algorithmique dans la formation, pourrait également intéresser le thème Après échanges, le CUR décide de flécher en priorité vers le thème 1, tout en indiquant dans le profil recherche qu'il y aura une dimension didactique, pour qu'il y ait cette ouverture. Il est proposé de demander à *Grégory Munoz*, qui est rattaché au thème 1 mais a l'habitude de travailler avec le thème 5, s'il accepterait d'être un des

- rédacteurs de la fiche. Sinon, ce sera Christine Vidal Gomel qui s'en chargera, avec *Olivier Villeret*, qui travaille sur les thèmes 1 et 5.
- 3. MCF Philosophie de l'éducation (intitulé à revoir) Support de poste d'Edwige Chirouter, poste en philosophie de l'éducation mais l'intitulé est à revoir car ce ne serait pas que de la philosophie, mais plutôt les questions de laïcité qui domineraient, avec des enseignements au Mans et à Laval. Le CUR décide de maintenir le poste dans le thème 5. Edwige Chirouter (absente) serait la mieux placée pour rédiger la fiche de poste, si elle est d'accord, avec Omar Zanna.
- 4. MCF « didactique professionnelle ou didactiques disciplinaires » (intitulé à revoir), ancien support de poste de Guillaume Durand (Thème 5- SAVE). Le profil changerait complètement car on serait sur de la didactique des disciplines ou de la didactique professionnelle, sur un support rattaché à Nantes ou La Roche sur Yon. Le poste serait rattaché aux thèmes 1 et 5. *Christine Vidal Gomel* se propose comme rédactrice pour la partie didactique professionnelle. Pour la deuxième rédactrice il pourrait aussi s'agir d'*Edwige Chirouter*, si elle est d'accord.
- 5. Poste sur l'ancien support de Sylvain Doussot, didactique des maths, thème 5. Olivier Villeret est rédacteur, avec Magalie Hersant (sous réserve qu'elle accepte. (sinon Sylvie Grau)

Rédacteurs des postes du Département Sciences de l'Education Nantes Université:

- 1. MCF Théorie de l'activité, section 70/16 avec comme rédacteurs thème 1 : Christine Vidal Gomel et Fabrice Pirolli
- 2. **MCF Sociologie de la jeunesse**, section 70, éventuellement 19 avec comme rédacteurs : *Ines Albandea* (thème 3) et *Omar Zanna* (thème 4).
- 3. MCF en sociologie de l'éducation, section 70 avec comme rédacteurs : Christophe Michaut et Sébastien Urbanski (thème 3)

Rédacteurs des postes de Le Mans Université:

- 1. Poste sur le **support de Philippe Teutsch**, rédacteurs : *Fabrice Pirolli* (thème 1) et *Omar Zanna* (thème 4)
- 2. Poste sur le **support de Jean-François Bourdet**, rédacteurs : *Aude Bretegnier* (thème 2) et *Christine Vidal Gomel* (thème 1)

Le CUR demande un vote, par les membres du ou des thèmes envisagés, de chaque fiche avant leurs présentations au CUR.

2. Compte-rendu du CUR du 13 janvier 2022 (vote)

Ajout dans le CR de la phrase suivante : « le débat sur les profils des postes doit se tenir au sein du CUR en fonction des connaissances des supports disponibles à ce moment-là et ne préjuge pas des décisions qui seront prises par les universités et qui devront être in fine être actées par le CUR. »

CR approuvé à l'unanimité

Vote sur la procédure interne de rédaction des fiches de postes (dans CR) : pour à l'unanimité

3. Demande de rattachement en tant que Jeune docteure Sandrine Prevel et Pauline Juvenez

Vote favorable à l'unanimité pour 3 ans

4. Réexamen de la demande de subvention de 500 euros pour le colloque CORFEM (Sylvie Grau)

Reprise des discussions du dernier CUR. Omar Zanna demande de repréciser la politique de laboratoire sur le soutien aux évènements. Christophe Michaut rappelle que si la manifestation concerne principalement un thème, cela est pris sur l'enveloppe du thème et que si la manifestation implique au moins 2 thèmes (exemple séminaire interthèmes) possibilité de faire une demande au CUR pour une aide exceptionnelle supplémentaire.

Discussion sur le fait de reclarifier la règle pour tout le monde : si seulement thème, ce sont les responsables de celui-ci qui gèrent directement leur enveloppe sans passer par le CUR. Dans tous les cas, le financement provient bien du CREN mais c'est une question de ligne budgétaire et d'équité.

Pas de vote sur la présente demande de subvention par le CUR sur la ligne budgétaire des séminaires inter-thèmes. Le CUR renvoie la demande aux responsables du thème 5 qui, s'ils donnent leur accord, sera octroyée par le CREN à hauteur de 500 euros.

5. Dispositif PULSAR (Laurence Marty): subvention CREN de 2500 euros?

Dispositif pour les nouveaux maitres de conférences, la région finance 50%. Nantes Université demande désormais aux laboratoires une participation de 2500€ (sur 10000€).

Pour cette année, seule Laurence Marty (MCF Inspé, thème 5) est concernée. Christophe Michaut précise qu'il a protesté auprès de la direction de la recherche car le montant n'avait pas été programmé dans le budget du CREN.

Vote des présents : pour 5, abstention 9.

Le CREN accordera donc la subvention demandée à hauteur de 2500 euros.

6. Budget 2022 (cf. tableurs en PJ)

Rappel : les prévisions budgétaires de chaque établissement sont établies selon des programmations différentes (annuelle au Mans, pluriannuelle à Nantes)

Vote sur la répartition des allocations individuelles pour les membres en fonction de leur statut.

Doctorants inscrit en 1^{ère} année : 1000€ ; 2 année : 600€ ; 3^{ème} année et plus : 300€

500€ supplémentaires pour ceux qui sont impliqués dans d'autres missions (CUR, ED...).

EC titulaires : base de 1500€, 500€ en plus pour les implications supplémentaires (responsables de thème)

Remarque Camille Humeau sur le budget restant de l'année précédente, Christophe Michaut confirme que tout le monde repart à zéro.

Intervention d'Inès Albandea sur l'idée d'une enveloppe pour les jeunes docteurs qui ont besoin de soutien après leurs thèses. Christine Vidal Gomel évoque également le soutien aux

chercheurs à la retraite qui continuent à s'investir notamment au niveau de l'encadrement des doctorants. Les thèmes ne peuvent pas tout supporter sur leur ligne budgétaire, Christophe Michaut propose de reparler de la création de 2 lignes supplémentaires dédiées : une sur le soutien des jeunes docteurs d'un montant de 2000€ et une sur le soutien des chercheurs à la retraite d'un montant de 1000€. Tanguy Philippe évoque un principe de périodicité à laquelle le CUR pourrait étudier les demandes individuelles (procédure des demandes et calendrier à fixer).

7. Gestion des contrats rattachés au CREN

Johanne Palomba évoque la question du prélèvement de frais de gestion sur les contrats de recherche rattachés au CREN qui n'est pas effectué actuellement. Faute de temps, la question sera abordée lors d'un prochain CUR.

8. Questions diverses

- Omar Zanna expose les tarifs du colloque « Le bien-être des enfants et des jeunes en contexte de pandémie » des 2 et 3 juin 2022 : 50€ TTC (45,45€ HT) pour les participants et 25€ TTC (22.73€ HT) pour les étudiants, gratuit pour ceux de Nantes Université.
- Tanguy Philippe propose de lancer une discussion sur l'implémentation des points inscrits dans la profession de foi : bilan de la dernière mandature, nouvelles actions concrètes à mener... La dimension liée à la communication est importante afin que tous les membres puissent être informés sur le travail du CUR (ordre du jour, décisions) et des thèmes. Un besoin a été remonté à ce niveau. Christophe Michaut propose d'en parler durant le prochain séminaire inter-thèmes prévu au mois de mai. Tanguy Philippe soulève l'idée de l'envoi d'un mail à appel à contribution pour recueillir les idées des membres qui pourront être discutées au séminaire.